



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022 A 20H00

LIEU : Salle du conseil de Saint Georges en Couzan

PRESENTS : M David Buisson (maire), Mme Audrey Bessay (1ere adjointe), Mme Lucie Deschamps (3^{ème} Adjoint), M André Derory (conseiller délégué), M Serge Marcoux (conseiller municipal) Mme Monique RONDEL (conseillère municipale), M DECOMBE Pierre Henri (conseiller municipal), Mme Françoise Deygat (conseillère municipale), M Patrick CHARLES (conseiller municipal)

EXCUSE(S) : M Guillaume Chavaren (2^{ème} adjoint) qui donne pouvoir à M Patrick CHARLES

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : M André DERORY

Le compte rendu de la précédente réunion est lu par Monsieur le Maire. Ce dernier est validé à l'unanimité.

1) APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le Conseil municipal examine le compte administratif du budget COMMUNAL pour l'année 2021 qui s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT	2021
Résultat reporté N-1	512 856.81
Recettes de l'exercice	373 318.09
Dépenses de l'exercice	307 911.57
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	578 263.33

INVESTISSEMENT	2021
Résultat reporté N-1	159 901.80
Recettes de l'exercice	249 416.78
Dépenses de l'exercice	418 944.15
Reste à réaliser	-3986.00
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	-13 611.57

BUDGET LOTISSEMENT

FONCTIONNEMENT	2021
Résultat reporté N-1	2875.96
Recettes de l'exercice	157 409.25
Dépenses de l'exercice	221 033.40
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	-60 748.19

INVESTISSEMENT	2021
Résultat reporté N-1	-160285.21
Recettes de l'exercice	221 033.40
Dépenses de l'exercice	117 052.35
Transfert opération ordre	-60748.19
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	-117 052.35

→ Le conseil municipal approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion du budget communal et du budget lotissement.

2) AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le maire présente le résultat budgétaire de l'exercice

→ Le conseil municipal approuve l'affectation des résultats à l'unanimité

3) VOTE DES TAUX

Monsieur le Maire propose la reconduction des taux pour l'année 2022

FONCIER BÂTI	25,55
FONCIER NON BÂTI	34,13

→ Le conseil municipal approuve la reconduction des taux.

4) VOTE DES BUDGETS

Monsieur le maire présente les budgets primitifs 2022

Budget communal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTE DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	346 750.00 €	Excédent antérieur reporté	564 651.76 €
Charges de personnel	139 600.00 €	Atténuation de charges	9 800.00 €
Atténuation de produits	2 800.00 €	Opération d'ordre entre section	12 000.00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	34 292.00 €	Produits des services	17 900.00 €
Virement à la section investissement	265 023.76 €	Impôts et taxes	111 000.00 €
Opération d'ordre entre section	5 000.00 €	Dotations et participations	126 322.00 €
Autre charge de gestion courante	49 200.00 €	Autres produits de gestion courante	44 000.00 €
Charges financières	5 000.00 €		
Charges exceptionnelles	880.00 €		
dotations aux provisions	37 128.00 €		
DEPENSES	885 673.76 €	RECETTES	885 673.76 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Déficit N-1	9 625.57 €	Excédent antérieur reporté	13 611.57 €
Remboursements d'emprunts	141 000.00 €	virement de la section fonctionnement	265 023.76 €
travaux en régie	12 000.00 €	fctva	40 000.00 €
amortissement	6 882.00 €	opération d'ordre entre section	5 000.00 €
Achat de terrain	37 000.00 €	Emprunt	375 000.00 €
Local foot	30 000.00 €	subvention enveloppe de solidarité	13 958.00 €
Matériel informatique - logiciel	3 000.00 €	subvention jardin public	56 156.00 €
Cimetière	15 000.00 €		
travaux salle des fêtes-mairie	10 000.00 €		
Amende de police	31 000.00 €		
Acquisition petit matériel	5 000.00 €		
travaux chapelle lavoir	30 000.00 €		
réhabilitation de l'école	225 641.76 €		
Réfection chemin communaux	47 600.00 €		
micro-crèche	10 000.00 €		
Fleurissement	5 000.00 €		
Rocher escalade	50 000.00 €		
Local technique	100 000.00 €		
DEPENSES	768 749.33 €	RECETTES	768 749.33 €

BUDGET LOTISSEMENT

INVESTISSEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
001	117 052.35 €	1641	114 832.00 €
040 3355	114 832.00 €	040 3355	117 052.35 €
Total	231 884.35 €	Total	231 884.35 €

FONCTIONNEMENT			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
042 71355	117 052.35 €		
6522 (achat terrain Chavaren)	35 401.65 €	7015 (vente)	37 622.00 €
6588	1.00 €	7588	1.00 €
		042 71355	114 832.00 €
Total	152 455.00 €	Total	152 455.00 €

5) CASERNE POMPIERS : ACQUISITION TERRAIN

Monsieur le Maire fait part pour l'installation de la nouvelle caserne des pompiers du besoin d'acquérir une largeur supplémentaire de terrain d'environ 1000 m² appartenant à M BEAL André et un enrochement pour le soutien du terrain. Le terrain sera acheté au même prix que la parcelle de Mme CARTON.

→ Le conseil municipal donne son accord afin d'aider à l'installation de la dite caserne.

6) DEVIS GRILLE PUIITS LA CHANAL

Afin de sécuriser le puits de la Chanal, une porte grillagée est indispensable ;

Deux devis

- M DAMON pour 933.40 €
- M THOMAS pour 1197.00 €

→ Le conseil municipal approuve le devis de M DAMON.

7) INSTALLATION APPLICATION ILLIWAP

Monsieur le Maire propose l'installation de l'application ILLIWAP afin de communiquer sur les Smartphones de la population les événements ou actualités rapidement. Cette installation à un coût de 120 € TTC par an.

→ Le conseil municipal approuve ce devis

8) TRAVAUX CIMETIERE



Lucie Deschamps, élue en charge du cimetière présente deux devis :

- Le premier de la marbrerie Laveille-Quet pour la création d'un jardin du souvenir en lieu et place de l'ossuaire actuel qui a été condamnée car pas digne du respect dû à nos défunts pour 2790 € TTC.
- Le second de la société NATURALIS pour la végétalisation des allées du cimetière d'un montant de 2245 € TTC

→ Le conseil municipal approuve ces devis et demande à ce que l'engazonnement se fasse en avril plutôt qu'en novembre.

9) PRESENTATION FINANCEMENT ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire présente le renouvellement du parc de l'éclairage sur la commune avec le passage au LED. Cela représente 125 points d'éclairage dont 11 déposes et 5 poses pour un montant HT de 177401 € financé en partie par le SIEL pour 97570 € (55%) et Loire Forez pour 26705 € (15%) et 30% à la charge de la commune pris sur l'enveloppe voirie.

→ Le conseil municipal choisi la couleur orange pour les ampoules.

10) CONVENTION CEL

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention du centre de Loisirs pour 2022. La participation de la commune s'élève à 2720.24 € pour 2022.

11) DEVIS MICRO-CRECHE SECURISATION

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune doit sécuriser les portes d'entrées de la micro-crèche. Deux devis ont été demandés :

- M CARTON Nicolas pour 1391.11 € HT
- M DERORY Laurent pour 1902.80 € HT

Le projet de M DERORY est plus « sécurisé » et fiable.

→ Le conseil municipal retient le projet de M DERORY Laurent (M André DERORY ne prend pas part au vote).

12) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE STELE FNACA

Suite à l'installation de la stèle de la FNACA qui a coûté 1600 € dont une aide du Département de 1000 € et de la FNACA départemental de 80 € ; Le reste à charge de l'association est de 520 €.

La FNACA sollicite une aide de la commune de la moitié.

→ Le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 260 € et précise que les agents de la commune ont réalisé tout le travail nécessaire à la pose de cette stèle soit 21 h

13) DEVIS FEU D'ARTIFICE

Le conseil municipal approuve le devis pour le feu d'artifice à l'occasion de la fête patronale de 2000 € TTC

14) POINT ECOLE

Avancement sur le projet de l'école 16 lots. LE DCE est mis en ligne sur le site AWS avec un mois de délai pour rendre les plis.

Le lot démolition sera réalisé par les agents. 2 visites sont prévues le 6 et 13 avril. Une étude supplémentaire pour l'amiante et le plomb va être réalisé pour un montant de 2140 € HT.

→ Le conseil municipal valide ce devis de l'entreprise REAL EXPERTISES.

15) PASSAGE A LA M57

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'obligation de passer à la comptabilité M57 au 1.01.2024 avec possibilité d'y passer en 2023.



→ Le conseil municipal approuve le passage à la M57 en 2023.

16) QUESTIONS DIVERSES

- a) Restauration du chemin de la Chapelle St Martin. Devis : devis de l'entreprise CHAZELLE pour 19460 € HT.
- b) Achat d'une sonorisation mobile d'occasion pour un montant de 749 € HT
- c) La Chorale et l'Espérance souhaitent réaliser une animation au profit de l'Ukraine et demande la gratuité de la salle des fêtes. Après réflexion le conseil municipal ne donne pas suite. Le CCAS accorde une subvention de 300 € pour cette manifestation.
- d) Monsieur le Maire présente un devis pour le nettoyage des vitres de la mairie 140 € et de la salle des aînés 36 €. le conseil approuve ce devis.
- e) Lucie Deschamps présente un devis de Vernet pour l'achat de fleurs de 346.03 € HT et un devis pour l'achat de terreaux pour 365 € HT.
- f) Monsieur le Maire fait part que la présentation des porteurs de projet éolien aura lieu le 15 avril en mairie. Ensuite aura lieu une réunion publique le 8 juin réservé aux habitants de la commune.
- g) Tableau de permanences des élections.

La séance est levée à 22h45
Prochain conseil le 5 mai.

Le secrétaire de Séance

Le Maire

